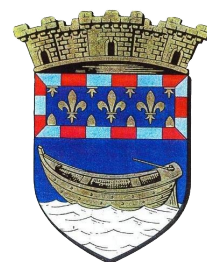


octobre 2023

N°200

LE CANARD DES VALERICAINS



ÉDITO

Ce 200^{ème} numéro du Canard vous partage les aménagements en cours dans la commune. Qu'il s'agisse de l'aire naturelle de stationnement, de vidéoprotection ou de la salle multisports, ces réalisations contribuent à préserver notre qualité de vie à Saint-Valery-sur-Somme, avec un cadre agréable et des infrastructures accueillantes.

C'est en ce sens que nous nous sommes engagés dans le programme de relance « Petites Villes de Demain » mis en place par l'État. Amorcé en mars 2022, la phase d'études touche à sa fin après un état des lieux approfondi du territoire et l'identification des principaux axes d'amélioration. Bien que les idées ne manquent pas, il était essentiel de prendre le temps de construire un projet de développement global qui guidera l'ensemble de nos prochaines actions. Les différentes pistes ont été

présentées par le cabinet d'études lors du dernier Conseil Municipal.

J'aurai le plaisir de vous en parler lors des vœux de la nouvelle année, en janvier. Ce moment convivial sera l'occasion d'en échanger et d'explorer ensemble les grands projets à venir.

D'ici là, prenons le temps de savourer cette fin d'année. Les occasions de se retrouver ne manquent pas avec le cinéma, les spectacles, les expositions et conférences.

Bel automne à tous,

Daniel CHAREYRON
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

À NOTER

**Exercice de sécurité civile
jeudi 16 novembre 2023**

Le jeudi 16 novembre prochain, un exercice de sécurité civile aura lieu dans l'après-midi. Il simulera un événement météorologique violent et permettra d'évaluer la coordination des services de secours et de sécurité.

De nombreux agents et véhicules seront déployés sur différents sites de la commune.

Des perturbations de circulation seront à prévoir dès le matin, les abords des lieux d'exercice seront fermés au public et la circulation déviée.

Plus d'informations à venir sur saint-valery-sur-somme.fr et dans les panneaux d'affichage de la commune.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

► Aire naturelle de stationnement

Face à l'augmentation constante du nombre de visiteurs, Saint-Valery-sur-Somme cherche des solutions durables pour gérer l'afflux de véhicules tout en préservant son charme naturel et son patrimoine. En juin 2016, une aire de stationnement gratuite est mise en place en entrée d'agglomération afin de limiter la circulation et le stationnement d'automobilistes en centre-ville. Le dispositif a rapidement fait ses preuves. Depuis, il s'est enrichi d'une navette gratuite (La Sauterelle), et a fait l'objet d'un programme d'aménagement qui se concrétise aujourd'hui avec l'entame des travaux paysagers. En définitif, l'aire naturelle de stationnement sera divisée en trois zones distinctes et complémentaires :



1 Zone de stationnement permanent

- Capacité : 388 places dont 10 PMR
- Usage quotidien
- Revêtement en matériaux perméables
- Des noues étroites, des arbres et arbustes serviront de « guide » au stationnement
- Cette zone se situe à proximité directe de la passerelle déjà existante afin d'encourager l'emprunt du chemin du halage pour rejoindre le centre-ville
- Connexion cyclable avec l'Euro vélo route n°4 sur la frange ouest du site par la création d'une voie verte traitée en sable de marquise compacté

2 Zone de stationnement ponctuel

- Capacité : environ 300 places
- Usage estival (estimé à 45 jours par an). Son ouverture sera conditionnée par la saturation de la zone de stationnement permanent.
- Sans revêtement, clôturée et équipée de portails, cette zone continuera d'être gérée en éco-pâturage

3 Zone de stationnement exceptionnel

- Capacité : environ 800 places
- Usage en cas d'événements à très forte affluence
- Sans revêtement, clôturée et équipée de portails, cette zone sera elle aussi toujours gérée en éco-pâturage

► Des aménagements respectueux de l'environnement

L'enjeu de ce projet réside dans sa fonctionnalité et sa bonne intégration à l'environnement local. Ainsi, la zone de stationnement permanent, de par son usage quotidien, sera équipée de dalles engazonnées : un revêtement perméable déjà utilisé en centre-ville, qui permet l'écoulement des eaux pluviales vers les nappes phréatiques, sans ruissellement. Les deux autres zones continueront d'accueillir des moutons en éco-pâturage, une méthode écologique et économique de gestion des espaces verts qui favorise la biodiversité tout en évitant l'utilisation de produits chimiques nocifs.

Autre choix important, la réduction au minimum de mobilier urbain. Des noues, une centaine d'arbres et autant d'arbustes serviront à baliser les différents espaces et à « guider » les usagers.

► Côté technique

La première phase des travaux est dédiée à la zone 1 afin que celle-ci soit opérationnelle au 1er mai 2024. Durant cette période, la passerelle est condamnée pour assurer la sécurité du chantier. Une partie de l'aire restera accessible et pourra accueillir environ 200 véhicules.

Partenaires	Pourcentage
Etat FNADT	10%
Région Hauts-de-France	25%
Syndicat Mixte BDSGLP	25%
Mairie de Saint-Valery-sur-Somme	40%
Coût total	1 500 000,00€ HT

► Vidéoprotection

Une quinzaine de caméras de vidéoprotection sont en cours d'installation sur le territoire. Situées en entrée d'agglomération, leur emplacement a été choisi en concertation avec la gendarmerie qui en est le principal intéressé. En effet, ce dispositif entièrement financé par des fonds britanniques a été conçu pour aider les forces de l'ordre dans la lutte contre l'immigration clandestine. Équipées de lecteur automatique de plaque d'immatriculation, les caméras serviront notamment à identifier les véhicules des passeurs et à protéger les embarcations amarrées à Saint-Valery. Les images captées pourront être consultées par la gendarmerie uniquement.



► Salle multisports

Des nouvelles de la future salle multisports où les travaux avancent bien : les pièces prennent vie avec les premières couches de peintures. Des teintes stimulantes ou apaisantes, adaptées aux pratiques qui seront accueillies sur place. S'en suivra la pose des sols et l'installation des équipements. Un rythme soutenu, qui permet de maintenir l'ouverture de la salle à l'aube de l'année 2024.



COMMERÇANTS

► Dématérialisation des demandes d'autorisations pour l'occupation du domaine public

Vous êtes commerçant et vous souhaitez occuper une partie de l'espace public communal (trottoir, places) pour votre activité en 2024 ? Vous devez en demander l'autorisation en mairie dès à présent. Un mail vous a été envoyé avec un nouveau formulaire et de nouvelles pièces justificatives à fournir. Ainsi, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, nous vous prions de bien vouloir **envoyer votre dossier complet en version numérique** grâce au formulaire en ligne disponible sur notre site internet ou par mail. Toutes les informations sont également disponibles sur saint-valery-sur-somme.fr/occupation-du-domaine-public. La police municipale se tient à votre disposition pour vous aider dans votre démarche : 03 22 60 39 24 ou 06 24 69 12 64



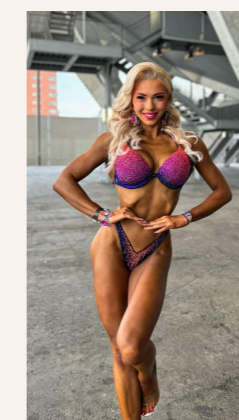
RETOUR EN IMAGES

spécial sport



À fond la forme !

L'association Courir en Baie de Somme se porte bien. Quelques semaines après son renouveau administratif, l'association compte une vingtaine de licenciés, et ils s'illustrent déjà à l'extérieur ! Habituee des runnings, la Valericaine Helena Sueur a porté nos couleurs et celles de son club sur la plus haute marche du podium lors de La Courvalienne. Un trail de 15km réalisé en 1h 11min et 03sec : une belle performance ! Quelques jours auparavant, elle participait à La Matelote — l'emblématique course *made in Saint-Valery* faisait son grand retour après 3 années d'interruption contraintes par des mesures sanitaires exceptionnelles. Une reprise qui a fait le bonheur de 195 participants partis à l'assaut des rues de Saint-Valery et des sentiers de la Baie de Somme pour le trail de 14km ou la marche de 7km. Bravo à eux, ainsi qu'aux bénévoles et au Président Ambroise Senlis. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Un Valericain Vice-Champion d'Europe

Après avoir été sacré Champion d'Europe de char à voile (classe 3) en 2015, Clément Touron continue d'enchaîner les performances et de se frotter aux meilleurs de sa discipline. Cette année, il s'offre une très belle deuxième place sur les plages de La Panne, en Belgique, où se déroulait le Championnat d'Europe Classe 3. Un bel exemple d'humilité et de combativité. Bravo !

En pleine ascension

L'Arnold Classic est l'un des concours de bodybuilding les plus prestigieux au monde. Il a été créé par l'acteur et culturiste légendaire Arnold Schwarzenegger. Événement majeur dans le monde du fitness et du bodybuilding, il comprend plusieurs compétitions, dont le concours de bodybuilding masculin et féminin, ainsi que des compétitions de fitness, de figure et de bikini. C'est dans cette dernière catégorie que Jade Hénot, originaire de Saint-Valery-sur-Somme, s'est hissée à la troisième place du podium. Un titre de plus à ajouter à son palmarès déjà bien garni (Championne du Monde et d'Europe 2022) à seulement 25 ans !

VOTRE AGENDA

L'EXPO DU QUAI

« Cocteau, poète du grand écran » Saint-Valéry fête l'automne x La Troupe Solilès

📍 quai Courbet

Des photos prises durant les tournages des films de Jean Cocteau, accompagnées de quelques bons mots qui inspirent, qui font mouche, qui laissent rêver...



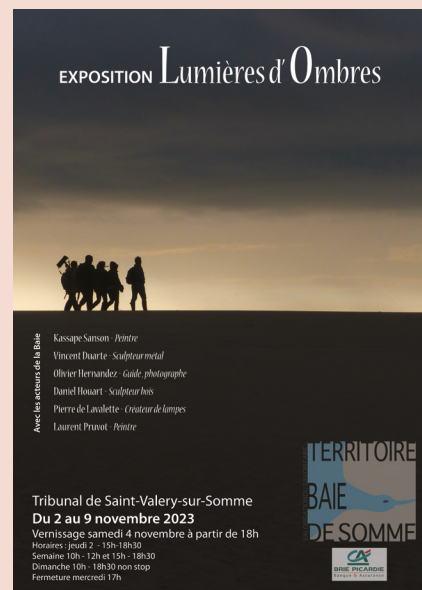
EXPOSITION

« Lumières d'Ombres » de l'association et collectif d'artistes Territoire Baie de Somme

🕒 du 2 au 8 novembre
ouverture le jeudi 2 à 15h
puis tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h30
sauf le dimanche 5 en non-stop
fermeture le mercredi 8 à 17h
vernissage le samedi 4 à partir de 18h

📍 au Tribunal de Commerce

Exposition des savoir-faire des acteurs de la Baie de Somme avec Daniel Houart et ses sculptures en bois, Kassape Sanson et ses tableaux, Laurent Pruvot et ses aquarelles et pastels, Olivier Hernandez et ses photos, Pierre de Lavalette et ses lampes, Vincent Duarte et ses sculptures métal.



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Daniel CHAREYRON

CONCEPTION : Service Communication

IMPRESSION : MCD Communication - 2 000 exemplaires

PHOTOS : Mairie de Saint-Valéry-sur-Somme

CONTACT : 19 place Saint-Martin, 80230 Saint-Valéry-sur-Somme

TÉL : 03 22 60 39 20 | MAIL : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

CINÉMA

📍 Entrepôt des Sels

Tarif unique : 3€. Pas de réservations, billetterie sur place.
Ouverture des portes 30 minutes avant le début de la séance.

« Amsterdam » de David O. Russell (drame policier)

🕒 jeudi 2 novembre à 20h30 / durée : 2h14

« Là-Haut » de Pete Docter (animation, dès 6 ans)

🕒 mercredi 8 novembre à 14h / durée : 1h35

« Armageddon Time » de James Gray (drame)

🕒 jeudi 9 novembre à 20h30 / durée : 1h55

« Jean-Christophe et Winnie » de Marc Foster (familial, à partir de 10 ans)

🕒 mercredi 22 novembre à 14h / durée : 1h43

« She Said » de Maria Schrader (biopic judiciaire)

🕒 jeudi 23 novembre à 20h30 / durée : 2h09

« Le Chat Potté » de Chris Miller (animation, à partir de 6 ans)

🕒 mercredi 29 novembre à 14h / durée : 1h30

FESTIVAL HAUTE FRÉQUENCE

Soirée jazz manouche avec Samarabalouf
Première partie : Swin'Gum

🕒 samedi 4 novembre à 20h

📍 à l'Entrepôt des Sels

S'il emprunte allègrement au jazz manouche, Samarabalouf (comprenez « bal fou sur la Somme ») préfère se présenter comme un groupe de chanson française... sans paroles. Le rythme rock est bien présent ; un violon et un violoncelle remplacent la fameuse « pompe manouche » de la guitare rythmique ; toujours avec la contrebasse pour porter le tout.

Originaire d'Amiens, le groupe navigue depuis 25 ans entre les frontières musicales et géographiques. Bien qu'il s'agisse de musique acoustique à sonorités tziganes et d'Europe centrale, les influences viennent du monde entier : tango, country, scardas, tarentelle, musique orientale, et même classique comme le prouve leur dernier opus NoNo Future. Samarabalouf a créé son propre style, que son compositeur François Petit appelle « French world music » : sorte de modernisation de l'héritage des gens du voyage.



En première partie, le trio Swin'Gum revisite la variété française et internationale version swing manouche. On chante La Marine dans le Port d'Amsterdam, en passant par Belleville et ses Triplettes, et on vient se ressourcer Rua Madureira...

Tarif plein : 9 euros. Tarif réduit (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 5 euros. Réservations en ligne : saint-valery-sur-somme.fr ou au 03 22 60 39 [26] [29]

🌐 saint-valery-sur-somme.fr

📱 @SaintValerysurSomme

📷 saint_valery_sur_somme

CONCERT-LECTURE

« Mon cœur s'ouvre à ta voix » - hommage à Maria Callas, proposé par le Département de la Somme

🕒 vendredi 10 novembre à 20h30

📍 à l'Entrepôt des Sels

À l'occasion du centenaire de la naissance de « La Callas », les chanteurs de l'ensemble vocal Loco Dolenti se réunissent autour du pianiste Jean-Baptiste Porquet et des comédiens Willy Richardière et Yann Palheire pour interpréter des airs d'opéras de Rossini, Bellini, Puccini, Verdi, Vaccai, Gluck, Bizet et Saint-Saëns.

Entrée gratuite. Réservations indispensables sur somme.fr/lacallas Votre billet sera à présenter sur papier ou sur votre smartphone le jour de la représentation.

CONFÉRENCE

« Le port de Saint-Valéry et la vie maritime en Baie de Somme au XVIII^{ème} siècle » par Christian Schnakenbourg, professeur émérite à l'Université de Picardie Jules Verne, proposée par la Société d'Archéologie et d'Histoire de Saint-Valéry-sur-Somme

🕒 samedi 18 novembre à 15h

📍 au Tribunal de Commerce

Jusqu'à « la révolution des transports », à partir de 1830, le port de Saint-Valéry constitue le débouché maritime naturel de la Picardie. Le XVIII^{ème} siècle est l'époque de sa plus grande activité. Les événements de la période révolutionnaire et les guerres mettront fin à cette prospérité

Entrée libre.



COMÉDIE

« Le Clan des Divorcées » de Alil Vardar

🕒 samedi 18 novembre à 20h

📍 à l'Entrepôt des Sels

Stéphanie d'Humilly de Malanpry, une bourgeoise qui vient de quitter un berger ardéchois décide de changer de vie en partant s'installer à Paris. Pour vivre dans son grand appartement elle cherche deux colocataires qu'elle va trouver sous les traits de deux autres femmes divorcées : Mary Bybowl, une anglaise un peu délurée qui vient de quitter un homme de plus et Brigitte, la rurale qui divorce aussi. Ces trois femmes aux caractères et statuts sociaux différents vont traverser cette épreuve en se soutenant mutuellement.

Tarif unique : 37 euros. Réservations sur ginger.fr ou par téléphone au 03 22 89 20 20.

